*Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans*

4040*

* Habitat prioritaire

CODE CORINE 31.234 ; 31.237

Extrait du *Manuel d'interprétation des habitats de l'Union européenne*

Version EUR 15 - 1999

PAL.CLASS. : 31.234

Landes littorales des zones tempérées à *Erica vagans* et *Ulex europaeus* sur sol bien drainé, sauf les communautés maritimes prostrées.

Végétales : *Erica vagans*, *Ulex europaeus*.

Correspondances :
Classification du Royaume-Uni : « H6 *Erica vagans-Ulex europaeus* ». La présence d'*Ulex europaeus* n'est pas obligatoire.

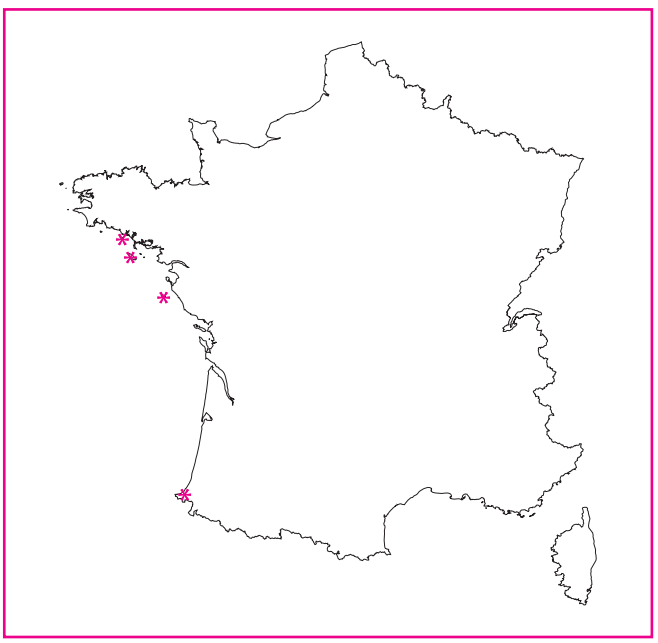

Caractères généraux

Les **landes littorales atlantiques à *Erica vagans*** possèdent typiquement un **caractère primaire et stable**. Elles occupent principalement les hauts de falaise maritime et les rebords de plateaux les plus exposés à la mer. Leur maintien est associé à la permanence du **climat marin littoral** et en particulier aux fortes expositions aux vents et aux embruns. La **permanence de ces perturbations** maritimes **bloque la dynamique** de colonisation préforestière au stade de lande. Cependant, dans les situations littorales plus abritées, le caractère primaire de l'habitat s'estompe et les landes finissent par évoluer vers de véritables fourrés littoraux.

Vis-à-vis des autres landes littorales atlantiques, elles occupent les **situations les plus thermophiles** des côtes atlantiques favorables à la présence caractéristique de la Bruyère vagabonde (*Erica vagans*).

Ces landes, sculptées par le vent et les embruns, ont un aspect ras à mi-ras qui peut s'élever et se densifier dans les situations les plus abritées. La **Bruyère vagabonde domine le plus souvent** aux côtés de l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) représenté ici par un écotype littoral prostré.

Ce **type d'habitat, représentatif du domaine biogéographique atlantique**, n'existe en France qu'au Pays basque et dans les îles sud-armoricaines. Il convient de le distinguer des autres landes sèches atlantiques littorales où manque la Bruyère vagabonde et qui sont intégrées à l'habitat 4030 « Landes sèches européennes » (code Corine : 31.231).

En terme de gestion, **aucune intervention** n'est nécessaire **en situation primaire** stable. Pour les landes secondaires, le principal objectif étant de **lutter contre l'extension de l'Ajonc d'Europe et du Prunellier** qui étouffent la bruyère dans les landes secondaires, **un étrépage tous les dix ans** semble plus efficace qu'un simple gyrobroyage.

Toute **fauche** doit être suivie d'une **exportation des produits** afin de favoriser la repousse des bruyères.

Leur pâturage est, quant à lui, difficilement envisageable.

Déclinaison en habitats élémentaires

Ce type d'habitat ne comprend qu'**un seul** habitat élémentaire avec deux associations reconnues en France :

❶ - Landes littorales thermophiles et atlantiques à *Erica vagans*

Position des habitats élémentaires au sein de la classification phytosociologique française actuelle

➤ Végétation de lande, à dominance de chaméphytes et nanophanérophytes, appartenant principalement aux Éricacées et Fabacées
Classe : ***Calluno vulgaris-Ulicetea minoris*** Braun-Blanq. et Tüxen *ex* Klika *in* Klika et Hadac 1944

Landes cantabro- et méditerranéo-atlantiques
■ Ordre : ***Ulicetalia minoris*** Quantin 1935

Communautés maritimes atlantiques, généralement primaires
● Alliance : ***Dactylido oceanicae-Ulicion maritimi*** Géhu 1975

◆ Associations :
Leucanthemo crassifolii-Ericetum vagantis (Allorge et Jovet 1941) Géhu et Géhu-Franck 1981 ❶
Ulici maritimi-Ericetum vagantis (Gadeceau 1903) Géhu 1975 ❶

Bibliographie

ALLORGE P. et JOVET P., 1941 - La lande maritime autour de Saint-Jean-de-Luz. *Bulletin de la Société botanique de France*, 88, session Pays basque et Landes, 1934 : 151-159.

BIORET F., BOUZILLÉ J.-B., DE FOUCAULT B. et GODEAU M., 1988 - Le système thermo-atlantique pelouses-landes-fourrés des falaises des îles sud armoricaines (Groix, Belle-Île, Yeu). *Documents phytosociologiques*, NS, XI : 513-531.

BIORET F., BOUZILLÉ J.-B., GÉHU J.-M. et GODEAU M., 1991 - Phytosociologie paysagère du système pelouses-landes-fourrés des falaises des îles ouest et sud armoricaines. *Colloques phytosociologiques*, XVII « Phytosociologie et paysage » (Versailles, 1988) : 129-142.

GADECEAU E., 1903 - Essai de géographie botanique sur Belle-Île-en-Mer. Paris, 1 vol., 368 p.

GÉHU J.-M., 1978 - Les phytocœnoses endémiques des côtes françaises occidentales. *Bulletin de la Société botanique de France*, 125 : 199-208.

GÉHU J.-M. et J., 1975a - Apport à la connaissance phytosociologique des landes littorales de Bretagne. *Colloques phytosociologiques*, II « La végétation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973) : 193-212.

GÉHU J.-M. et J., 1975b - Essai pour un système de classification phytosociologique des landes atlantiques françaises, *Colloques phytosociologiques*, II « La végétation des landes d'Europe occidentale » (Lille, 1973) : 301-377.

GÉHU J.-M. et J., 1981 - Aperçu phytosociologique sur les falaises d'Hendaye et de Saint-Jean-de-Luz. *Documents phytosociologiques*, NS, 5 : 361-374.

GUINÉA E., 1949 - Viscaya y su paisaje vegetal. Bilbao, 1 vol., 432 p.

HÉDIN L., KERGUÉLEN M.et de MONTARD F., 1972 - Écologie de la prairie permanente française. Collection de monographies de botanique et de biologie végétale publiée sous la direction du Pr P. Champagnat. Monographie 5, 229 p.

IRPa, 1995 - Les landes de Bretagne.

JONIN M. et HARDEGEN M., 1998 - Gestion active des landes littorales : l'expérience de la réserve naturelle François Le Bail. Île de Groix (Morbihan, France). Séminaire international sur la gestion des landes du nord-ouest de l'Europe, 27-30 octobre 1998. Programme LIFE « Gestion des landes du nord-ouest de l'Europe » - EUROSITE - Le réseau des organismes pour la gestion du patrimoine naturel européen.

LIFE95NAT/UK/000832 - Conservation and re-establishment of Southern Atlantic wet heaths with *Erica ciliaris* and *Erica tetralix* and Dry coastal heaths with *Erica vagans* and *Ulex maritimus* in SW England and NW France.

SEPNB, CONSERVATOIRE DU LITTORAL, 1993 - Plan de gestion de la réserve naturelle François Le Bail. Île de Groix, mai 1993, ministère de l'Environnement.